



Defalquer une somme du loyer

Par **pitite_old**, le **28/12/2007** à **15:30**

j'ai eu un probleme de toilette.j ai appelé mes propriétaires qui m ont donné le numero d un plombier que j ai appelé.celui ci est venu a fait un devis et en a informé mon propriétaire.le proprio n a pas donné son accord pour la suite donc le plombier n est plus intervenu.le probleme de toilette a ete réglé par le proprio lui meme mais le devis du plombier n a pas ete payé alors qu'il m a dit qu il s en chargerait.le propriétaire ne veut pas le payer donc l entreprise m adresse la facture.en ne payant pas j'ai peur qu'un contentieux soit adresser a mon nom puisque c'est moi qui ait contacté l entreprise.puis je payer le plombier et defalquer cette somme de mon loyer?ai je d autres recours?